

**OBJET REPARATION DES OUVRAGES D'ENDIGUEMENT
DE LA RAVINE DU CHAUDRON SUITE AU CYCLONE GAMEDE**

**APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX**

Le lit de la Ravine du Chaudron comporte en sa partie aval un tronçon endigué de 2,2 km environ. Suite aux crues générées par le cyclone Gamède en février 2007, des affouillements locaux de fondation des ouvrages longitudinaux (digues) et transversaux (seuils) ont été relevés.

La nature de ces dégradations et leur évolution prévisible pouvant compromettre la stabilité de ces ouvrages qui protègent les secteurs de Prima et de la ZEC du Chaudron contre les crues, il s'avère nécessaire de procéder à des travaux de réparation et de confortement.

Les travaux à réaliser comprennent :

- la réalisation des accès sur site ;
- l'exécution de terrassements pour purges et approfondissement des fondations des ouvrages ;
- la confection d'enrochements liés au béton pour reprise des affouillements et réalisation de bâches parafouilles.

De coût estimé à 400 000,00 € HT, ces travaux ont fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert suivant les Articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Ceux-ci, qui doivent être réalisés dans un délai très court (2 mois environ), n'ont pas fait l'objet d'une dévolution par lots pour des raisons techniques liées à l'imbrication des prestations de terrassements et reprise d'ouvrages en sous-œuvre qui ne peut admettre le moindre retard dans la coordination de leur exécution, les ouvrages à réparer participant à la sécurité publique.

Suite à l'ouverture des plis en date du 01/10/2007 et après analyse des offres déclarées recevables, la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le même jour a classé les offres économiquement les plus avantageuses, comme suit :

Ordre	Entreprise	Proposition HT
1°	SGTPS	232 287,65 €
2°	LAW YAT	302 281,00 €
3°	THOBTP	321 702,50 €

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal, sous les Chapitre 23 et Article 2315, la Commune bénéficiant au titre de cette opération d'une indemnisation à hauteur de 35 % pour un montant de dépenses maximum de 400 000,00 € par le Comité Interministériel des Fonds de Secours.

Je vous demande donc :

- d'approuver le projet de réparation des ouvrages d'endiguement de la Ravine du Chaudron suite au cyclone Gamède ;
- de prendre acte de l'engagement de la procédure d'appel d'offres ouvert ;
- de m'autoriser à signer le marché de travaux avec l'entreprise la mieux classée par la Commission d'Appel d'Offres, et à jour de ses cotisations.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

**OBJET REPARATION DES OUVRAGES D'ENDIGUEMENT
DE LA RAVINE DU CHAUDRON SUITE AU CYCLONE GAMEDE**

**APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 1er octobre 2007 ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-09 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;


**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1 Approuve le projet et prend acte de l'engagement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché de travaux relatif à la réparation des ouvrages d'endiguement de la Ravine du Chaudron suite au cyclone Gamède.

ARTICLE 2 Autorise le Député-Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise la mieux classée par la Commission d'Appel d'Offres, et à jour de ses cotisations, à savoir :

Entreprise	Proposition HT
SGTPS	232 287,65 €

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 9 OCT. 2007

DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA





PROCES-VERBAL
D'OUVERTURE DES CANDIDATURES
OU DES DEUXIEMES ENVELOPPES
ET RAPPORT DE LA COMMISSION
OU DU JURY

A - DESIGNATION DE LA CONSULTATION	
Collectivité concernée :	COMMUNE DE SAINT-DENIS HOTEL DE VILLE - 97717 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
Objet de la consultation :	REPARATION DES DEGATS CAUSES PAR LE CYCLONE GAMEDE SUR LES ENDIGEMENTS DE LA RAVINE DU CHAUDRON
Date d'envoi de l'avis à la publication :	12/09/07
Organe de parution de l'avis :	JIR X QUOTIDIEN X BOAMP JOCE
Date limite de réception des offres :	24/09/07

B - COMPOSITION DE LA COMMISSION			
Date de la commission : 01/10/07			
<u>Membres à voix délibérative :</u>			
Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur Dominique FURNEL	Président	✓	
Monsieur Jean-Claude PAYET	Membre		
Monsieur Daniel POUNY	Membre		
Monsieur Antoine Henri LAURET	Membre	✓	
Madame Nicole LAURET	Membre		
Monsieur Emmanuel HOARAU	Membre		
Monsieur POYNIN J. Hugues	Membre supplé.		
Monsieur HO CHUI Pascal	Membre supplé	✓	
Monsieur PONIN BALLOM Gino	Membre supplé.		
Monsieur ALBANY Christian	Membre supplé.	✓	
Monsieur FUMA Sudel	Membre supplé.		

Membres à voix consultative :

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur BRIAND	Comptable public	α	
M	DDCCRE		α

C - AGREMENT DES CANDIDATS PAR LA CAO

Au vu des renseignements relatifs aux candidatures la CAO décide :

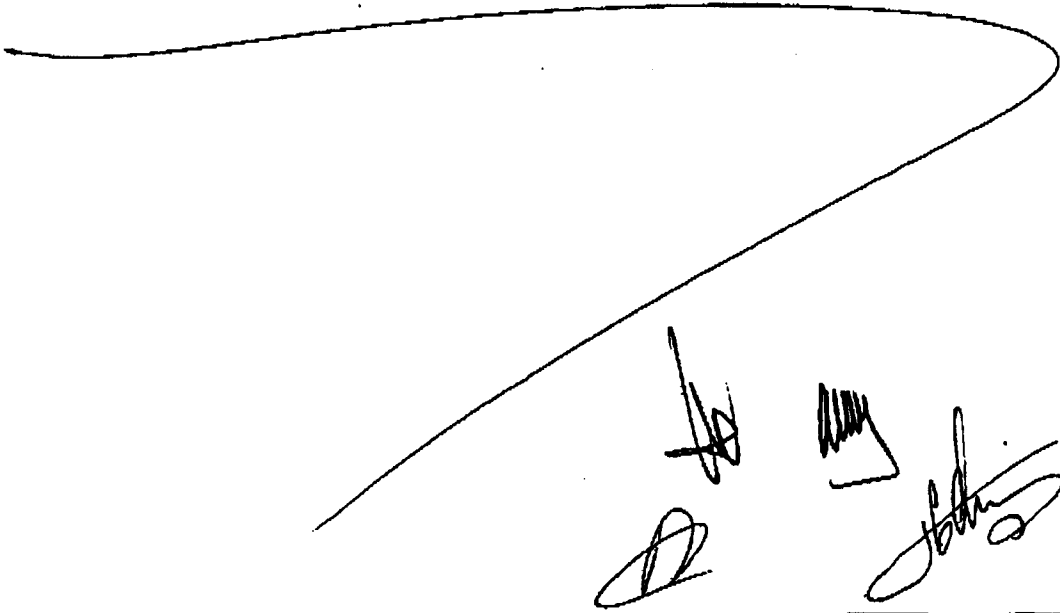
de revenir, conformément à la Proposition du Pouvoir Adjudicataire,

les entreprises :

- CAW YAT

- SGTPI

- THO. B.T.P.







Handwritten signatures and a large curved line.

**Mairie de Saint Denis
Direction Générale des Moyens de Gestion
Direction Achats / Marchés**

CAO du : 01 OCTOBRE 2007


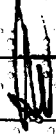
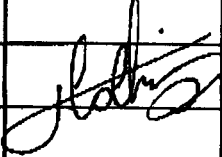
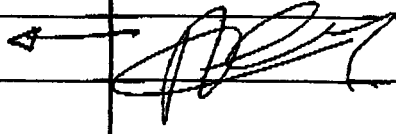
**OBJET : REPARATION DES DEGATS CAUSES PAR LE CYCLONE GAMEDE SUR
LES ENDIGUEMENTS DE LA RAVINE DU CHAUDRON**

N° D'ordre	ENTREPRISE	MONTANT TTC		DELAIS
		LOT 1		
	Estimation		434 000,00 €	
	LAUN PAT	302.221,00 €		27/06/07
	SGTBS	232.207,65 €		27/06/07
	TRO GTP	321.707,50 €		27/06/07







SIGNATURES

Membres à voix délibérative :

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur Dominique FOURNEL	Président		
Monsieur Jean-Claude PAYET	Membre		
Monsieur Daniel POUNY	Membre		
Monsieur Antoine Henri LAURET	Membre		
Madame Nicole LAURET	Membre		
Monsieur Emmanuel HOARAU	Membre		
Monsieur POYNIN J. Hugues	Membre supplé.		
Monsieur HO CHUI Pascal	Membre supplé		
Monsieur PONIN BALLOM Gino	Membre supplé.		
Monsieur ALBANY Christian	Membre supplé.		
Monsieur FUMA Sudel	Membre supplé.		

Membres à voix consultative :

Nom - Prénoms	Qualité	Présent	Absent mais convoqué En date du
Monsieur BRIAND	Comptable public		
M	DDCCRF		